



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Appel à candidatures Session d'information et de formation

Le secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe : Instruments de financement et outils pédagogiques

30 mai – 1^{er} juin 2022
Centre européen de la jeunesse Strasbourg

Langue de travail : français

INTRODUCTION

Le Fonds européen pour la jeunesse (FEJ) est un instrument du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe destiné à soutenir le travail des ONG de jeunesse en Europe. Il apporte un soutien pédagogique et financier à des projets mis en œuvre par des organisations locales, nationales et internationales dans les États membres du Conseil de l'Europe.

Pour plus d'informations sur le FEJ, son travail et les priorités du Conseil de l'Europe, veuillez consulter le site web : <http://eyf.coe.int>.

Suite au succès de la première session qui s'est tenue du 29 novembre au 1^{er} décembre 2021, le FEJ, en collaboration avec le Ministère français de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports organise une nouvelle session de formation pour les organisations non gouvernementales de jeunesse locales, régionales et nationales en France. L'objectif est de permettre à un plus grand nombre d'organisations de jeunesse et de jeunes en France, de participer et se former sur les programmes de subventions du FEJ et des outils pédagogiques du Conseil de l'Europe dans le domaine du travail de jeunesse. La session permettra également au FEJ de s'informer sur le contexte et les besoins des ONG de jeunesse françaises.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, l'événement aura lieu au Centre européen de la jeunesse (CEJ) de Strasbourg, du lundi 30 mai au 1^{er} juin 2022 (arrivée le dimanche 29 mai et départ le mercredi 1^{er} juin ou jeudi 2 juin 2022 : en fonction de votre logistique).

Qui peut participer à cette session ?

Si vous êtes membre d'une ONG de jeunesse travaillant aux niveaux local, régional ou national, cette invitation est pour vous !

- Vous avez entre 18 et 30 ans (quelques exceptions pour les 30+ seront possibles) ;
- Vous êtes engagé/e dans des projets de jeunesse : rédaction de demandes de subvention, mise en œuvre, rapports sur les projets ;
- Vous travaillez avec et soutenez les jeunes et les organisations de jeunesse ;
- Vous maîtrisez le français et pouvez participer à l'ensemble de la session en français.

Il y aura 15 places disponibles. L'égalité des chances sera prise en compte lors de la sélection des participants.

Que pouvez-vous attendre ?

Nous préparons une session interactive avec une combinaison de méthodes non formelles, de discussions informelles, d'ateliers pratiques et de mises à jour sur le contexte politique lié à la jeunesse en France et au Conseil de l'Europe. Vous découvrirez les outils et le matériel d'éducation non formelle du FEJ et du Conseil de l'Europe.

Il sera possible d'apprendre, de poser des questions, de participer et d'échanger des bonnes pratiques et des informations entre les participants et avec les organisateurs. Il s'agit d'une activité de trois jours, et vous devrez travailler avec nous sur l'ensemble du programme.

Où et quand la réunion aura-t-elle lieu ?

Lieu : Centre européen de la jeunesse Strasbourg
Centre européen de la jeunesse
30, rue Pierre de Coubertin
F - 67000 Strasbourg
FRANCE
Tél. : + 33 (0) 3 88 41 23 00
<https://www.coe.int/fr/web/youth/eyc-strasbourg>

Ouverture de la réunion : Lundi 30 mai 2022 (heure à confirmer)
Clôture de la réunion : Mercredi 1^{er} juin 2022 (heure à confirmer)

Arrivée des participants : Dimanche 29 mai 2022
Départ des participants : Mercredi 1^{er} juin (heure à confirmer)
ou jeudi 2 juin 2022

Quelles sont les conditions financières ?

Les frais de voyage, d'hébergement et de repas seront pris en charge par le Conseil de l'Europe et la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du Ministère français de l'Education nationale, de la Jeunesse et des sports.

Sélection et date limite de dépôt des candidatures

L'organisation qui souhaite nommer un représentant doit remplir en français le formulaire de candidature en pièce jointe.

Vous devez envoyer votre candidature complétée au Fonds Européen pour la Jeunesse à eyf@coe.int **au plus tard pour le lundi 25/04/2022 à 12h00.**

Pour plus d'informations, veuillez contacter natalia.militello@coe.int